

LES MÉDIAS FACE A L'EVOLUTION SÉCURITAIRE OCCIDENTALE

UN DILEMME À RISQUES :
CHOISIR LA VÉRITÉ OU DÉFENDRE UN CAMP ?

PAR

MICHEL MATHIEN (*)

Les attentats du 11 septembre 2001 – médiatisés en « temps réel » –, puis ceux de l'année 2002 ont renforcé les liens des médias de masse des pays occidentaux avec leurs publics. Par l'importance de ces « nouvelles extraordinaires » et de leur charge émotionnelle, les médias ont aussi été interpellés sur leurs identités nationales. Toute crise majeure générant des réactions en chaîne des acteurs directement concernés, une augmentation de l'incertitude ambiante et de la demande « extra-ordinaire » d'information en corrélation avec sa phase négative qu'est la prolifération de la « rumeur », de fausses nouvelles et de supputations, les médias généralistes sont placés dans une dépendance accrue vis-à-vis des sources. En premier lieu, celles des autorités gouvernementales, les Etats-Unis prenant, par la force des choses, la position de *leader*. L'évolution sécuritaire dans les démocraties occidentales doit-elle modifier le rôle des médias ?

MÉDIAS OCCIDENTAUX ET CRISES INTERNATIONALES
« AVANT » LE 11 SEPTEMBRE

Médias extérieurs au territoire de la crise

Des observations de même nature touchant au processus d'information en temps de crise avaient déjà été faites à propos des conflits armés de la dernière décennie du XX^e siècle, en particulier ceux survenus en ex-Yougoslavie (1). On en avait déjà un aperçu lors de la couverture de la « guerre des

(*) Professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman de Strasbourg et responsable du Centre d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires sur les Médias en Europe (CERIME) au sein de cette Université.

(1) Nous nous référons ici à plusieurs auteurs de l'ouvrage que nous avons dirigé, *L'Information dans les conflits armés. Du Golfe au Kosovo*, L'Harmattan, Paris, 2001, 528 p. (préface d'Alain Modoux, sous-directeur général de l'UNESCO), dont Anne-Claire MONTANT-ILHAT, pour la Russie; Christos TRAPOUZANLIS pour la Grèce; Maya ARAKON, pour la Turquie; Ioan DRAGAN et Nicolas PELISSIER pour la Roumanie; Michael HARTMEIER et René KLINGELSMITT pour l'Allemagne, etc. ou Daniel BOUGNOUX sur « L'indépassable chauvinisme de l'information ». On trouvera des analyses convergentes dans Reiner GRUNDMANN/Dennis SMITH/Sue WRIGHT, « La Guerre des Balkans : élites nationales et discours transnationaux dans la presse française, allemande et britannique », *Questions de Communications*, n° 1, 2002, pp. 19-31.

Malouines » ou des îles Falkland opposant l'Argentine et le Royaume-Uni en avril 1982 : les ressorts de la « fierté nationale » avaient été exploités de part et d'autre (2). Avec les événements désignés par cette date, elles ont changé d'ampleur et de contexte. Par cette façon de les nommer, ceux-ci ont pris le statut de référence absolue signifiant l'impossibilité de caractériser les faits dans toutes leurs significations et, par là, leur dimension éminemment historique. Ce statut a son symbole imposé dans les clichés, représentations et mises en scène des médias, de la presse comme de l'audiovisuel, qui est celui des Twin Towers du World Trade Center. Par la charge émotionnelle dont elles étaient indiscutablement porteuses, ce sont elles, et non pas le Pentagone partiellement détruit, qui ont gagné le statut mémorial d'icônes (3). Oubliée ou disqualifiée dans les discours comme dans les images, l'attaque du Pentagone a resurgi dans l'actualité par l'affirmation, au printemps 2002, d'une rumeur négativiste relayée par Thierry Meyssan et le site électronique du réseau Voltaire qu'il anime : aucun avion ne serait écrasé sur le centre névralgique de la Défense des États-Unis (4). Avant elle, et pendant près de deux mois, une autre « affaire », dont on avait dit dès son émergence qu'elle était liée au 11 septembre 2001, avait largement couru : celle du bacille de l'anthrax ou « maladie du charbon », expédié par voie postale auprès de personnes employées dans des lieux symboliques, avait entraîné une quasi-psychose collective aux États-Unis, jusqu'à ce que l'hypothèse d'un « terrorisme domestique » prenne le dessus tout en demeurant un mystère à ce jour. Cette affaire-là avait aussi son lien avec un support de communication accessible à tout public curieux en la matière, le livre doublé d'un CD-Rom, réalisés par un ancien marin de la *Navy*, sur la fabrication d'armes biologiques (5).

On se souvient d'un précédent récent. Alors que la paix n'était pas encore signée entre l'OTAN et la Serbie à propos du Kosovo, éclatait le 8 juin la « crise de Coca-Cola » liée à l'intoxication d'une trentaine d'adolescents dans une école de Belgique, suscitant une rumeur de part et d'autre de la frontière avec la France et conduisant, en référence au « principe de précaution », à interdire la vente du breuvage de la marque... Les résultats négatifs de plusieurs laboratoires sur la pollution éventuelle de la boisson de la marque seront publiés les 19 et 20 juin et la justice belge, qui a manifesté une célérité exemplaire dans l'affaire, classera sans suite la procédure judiciaire... La

(2) Comme le retrace, par exemple, l'émission *Thema* de la chaîne ARTE consacrée à ce conflit le 29 mai 2002. Les manifestations nationales consacrant le retour du corps expéditionnaire britannique s'étaient terminées par un discours du Premier ministre, Margaret Thatcher. Ses derniers mots étaient « *We are proud to be Britains* ».

(3) Une approche de cette dimension symbolique est donnée par Anne BATTISTINI, « Événement ou hallucination ? La symbolisation d'un tournant historique par les 'Unes' du 12 septembre », *Communication et langages*, n° 133, septembre 2002, pp. 65-74.

(4) La rumeur a été diffusée sur le site du Réseau Voltaire – connu pour s'opposer au Front National! –, puis relayée par son ouvrage, *L'Effroyable Imposture*, 11 septembre 2001, Carnot, Paris, 2001.

(5) Cf. l'article de Jan KRAUZE, « Pour 10 dollars, une méthode de fabrication de l'anthrax à domicile », *Le Monde*, 23 novembre 2001, p. 5.

rumeur concernant Coca-Cola aurait aussi pu être reliée à la crise en cours dont elle a quasiment pris le relais dans l'actualité... L'accord de paix avait été signé à Kumanovo le 9 juin... C'est dire le contexte fragile de la fabrication de l'information médiatisée alors que les « territoires de la crise » étaient extérieurs aux territoires spécifiques de couverture et de diffusion des médias généralistes occidentaux (6). Or, le grand changement est bien leur inscription, à commencer par ceux des Etats-Unis, « dans » le territoire de la crise.

Les médias « dans » le territoire de la crise

Après le 11 septembre 2001, les médias sont placés au centre. En reconnaissant les attentats de New York, du Pentagone ainsi que celui qui n'a pas atteint son but en s'écrasant dans une forêt (7), le mouvement de Ben Laden a quasiment élargi ce territoire à la dimension de la Planète, relayé en cela par les réactions du gouvernement américain et leur amplification dans le « monde occidental ». Par ses discours et par ses actes, George W. Bush a consacré cette situation en élargissant à la sécurité intérieure les moyens de la défense et de la sécurité extérieure. La plupart des Etats européens, dont ceux de l'OTAN, ont suivi cette extension du « territoire de sécurité » dont le contexte politique s'est rapproché d'une situation de guerre généralisée (8).

Sur le plan langagier, la transformation de l'environnement, du point de vue de la sécurité internationale, s'appuie depuis sur le vocable flou de « terroriste » et une expression inquiétante de « terrorisme international » allant apparemment de soi et permettant tous les amalgames possibles pour désigner un ennemi commun, réel et/ou potentiel, sur la base d'arguments tirés de réalités nationales et de leurs prolongements sociologiques, culturels et religieux (9). Le terme a donné lieu à une inflation sans pareille dans les médias puisqu'il peut désigner indifféremment un fait divers crapuleux, un attentat isolé, un jet de pierres de « jeunes de banlieues », l'explosion des Twin Towers, celle d'un hôtel visant des Français à Karachi ou d'une discothèque à Bali! Entre l'acte délictueux individuel et une opération de destruction massive, il y a une différence que l'idéologie sécuritaire de « la tolé-

(6) Certes, les agences internationales d'information sont quasi présentes dans toutes les capitales, tout comme quelques grandes chaînes de télévision ou des journaux qui y ont des correspondants permanents. Il s'agit ici du territoire privilégié de la diffusion et du territoire de la couverture de l'actualité qui, lui, fait l'objet d'un choix éditorial en fonction des destinataires habituels des médias (ceux du territoire de la diffusion).

(7) Le quatrième avion s'est écrasé dans la forêt près de Pittsburgh. Visait-il la centrale nucléaire de Three Mile Island rendue célèbre par sa panne du 28 mars 1979?

(8) Ce concept, *a priori* défini par les frontières, donne lieu à interprétation en fonction de ce qu'en disent les Etats eux-mêmes. Les Etats-Unis y incluent clairement leurs intérêts économiques dans le monde.

(9) Rares ont été les médias à s'engager dans la prudence linguistique à ce propos. Cf. le numéro du *Courrier international* (n° 618, 5-11 septembre 2002) consacré au terrorisme, en particulier les articles réservés de l'Américain Grenville BYFORD, « La guerre contre le terrorisme est moralement douteuse », et de l'Indien B. RAMAN, « L'hypercenterrorisme, une nouvelle forme de violence politique ».

rance zéro », qui a caractérisé la France sous pression médiatique lors des élections du printemps 2002, a choisi d'ignorer. Si la peur se développe à l'échelle d'un groupe de population à partir d'actes délibérés, leur médiatisation donne à celle-ci et à ceux-là une perception généralisatrice, pour ne pas dire universelle, et le Pouvoir, dans toutes ses dimensions régaliennes, peut en tirer argument pour s'imposer ou retrouver une assise qui pouvait lui avoir été contestée. Pour Guglielmo Ferrero, « *le pouvoir, comme l'arme, est à l'origine une défense contre les deux plus grandes frayeurs de l'humanité : l'anarchie et la guerre* » (10). Sur le plan international, bien des États, en proie à des « guerres civiles » ou à des tensions internes, ont profité de la conjoncture pour justifier leur argumentation répressive et leur action militaire par l'usage généralisé de ce terme et tout ce qu'on peut lui faire désigner.

Comme dans toute crise internationale majeure, et en raison de ce qu'ils sont, les médias, en particulier les chaînes de télévision, sont un enjeu pour les belligérants, virtuels, réels ou de fait, qui leur permet de toucher les opinions publiques nationales et internationales au travers de leurs publics respectifs quitte, parfois, à les réduire au silence (11). D'où l'importance des discours sur les politiques étrangères et intérieures des États et de leur place dans les actions de communication, dont les objectifs sont choisis par eux, sous couvert d'information et de transparence. Ils ne sauraient être dissociés de la stratégie de défense et de la sécurité en général. « *Si vis pacem, para bellum* » disait-on à Rome; sous l'emprise de la course aux armes nucléaires, on avait adapté la locution en « *Si vis pacem, para bellum... atomicum* ». Avec l'importance prise par la communication depuis, on devine quel qualificatif serait à y ajouter. Le territoire de la crise étant étendu à celui du monde, il n'est pas surprenant dans des pays de forte tradition démocratique, aux États-Unis comme au Royaume-Uni, ou dans d'autres pour lesquels celle-ci est encore faible ou inexistante, comme la Russie ou le Pakistan, que médias et journalistes aient pu être directement invités par les responsables politiques à « choisir leur camp » et à rompre avec une apparente neutralité professionnelle. Parce que l'information du monde et sur le monde s'est précisément déplacée du territoire des échanges en tout genre, nourrissant l'actualité la plus diverse, vers celui, plus restreint, de la sécurité et de la défense, il leur appartient tout logiquement, et par « devoir », de s'inscrire dans ce contexte. En suivant l'exemple d'un journaliste vedette comme Dan Rather ou de chaînes phares comme *CNN* ou *FoxNews* du groupe mondial de

(10) *Pouvoir. Les génies invisibles de la Cité*, Livre de poche, Paris, 1988, p. 33.

(11) Cet aspect du propos est développé dans notre article « Les médias et l'actualité de défense. Les journalistes face aux militaires et *vice versa* », *Quaderni*, n° 36, automne 1998, pp. 15-31, et repris dans *L'Information dans les conflits armés, op. cit.*, « L'information dans la guerre. Spécificités communicationnelles, risques et perspectives », pp. 21-60; cf. Pierre ALBERT, « La presse et la guerre. Remarques d'un historien », *ibid.*, pp. 62-72. Dans maints conflits, les sièges des médias sont un objectif militaire. Lors de l'intervention de l'OTAN dans la crise du Kosovo, le bombardement de l'immeuble de la télévision de Belgrade avait scandalisé plus d'un journaliste ignorant de la fonction réelle et symbolique d'un tel média.

Rupert Murdoch affichant, sur fond d'écran ou sur bandeau lors des journaux télévisés, la bannière étoilée, voire le drapeau américain sur le « logo » incrusté ou à la boutonnière des présentateurs (12). Le champ identitaire rassembleur est devenu celui de la défense de la liberté, non seulement contre une « agression sauvage », mais aussi contre « l'axe du mal » menaçant le monde civilisé. D'où la mise en cause de la formule qui s'était répandue dans la mouvance de la tradition plus ou moins modélisée du journalisme anglo-saxon lors de la couverture de la guerre du Golfe de 1991, « *choose the truth, not a camp* » (13).

Tropisme des médias et tropisme identitaire

Les « conflits » sont l'objet d'un tropisme pour les médias. Ne serait-ce que lorsqu'ils les conduisent à sortir des normes de présentation de l'information (pagination supplémentaire, antenne en direct permanent, appels aux experts médiatisés, relais des discours des acteurs, etc.). Ils désignent les « crises » par essence, surtout quand celles-ci dépassent le cadre local ou qu'elles peuvent, pour une raison ou une autre, par un biais ou par un autre, accéder à la « médiatisation » à grande échelle. Depuis *La Gazette* des débuts (1631) faisant déjà la part entre « nouvelles ordinaires » et « nouvelles extraordinaires », notamment lors des guerres de Sept Ans (1756-1763) ou d'indépendance des Etats-Unis (1775-1783) (14), ils suscitent une demande d'information d'ampleur anormale, à tous les niveaux et à toutes les fins, de la part des acteurs concernés, proches ou lointains, et/ou susceptibles de l'être. Dans un contexte où l'incertitude s'accroît, la « parole autorisée », dont celle des belligérants, acquiert elle-même davantage de sens et d'ampleur. Cependant, on sait aussi, d'expérience, que ce type de crise génère à terme une « crise de l'information » en raison de la décrédibilisation du processus habituel reliant les acteurs concernés et les médias (15). Si l'information médiatique est un « enjeu » pour la stratégie des belligérants et sa mise en œuvre par leurs forces, dans sa phase préparatoire considérée comme état de guerre virtuel, comme dans sa phase opérationnelle, elle l'est aussi pour la crédibilité des médias dans le « jeu » de la compétition économique qui les oppose au sein des pays de l'Occident démocratique (16). Cette compétition les a conduits à vouloir être partout, comme l'a dénoncé Claude Moisy, ancien président-directeur général de l'Agence France Presse, devenu militant de

(12) Dans son numéro rituel publiant le sondage SOFRES sur la crédibilité des médias et des journalistes, le magazine *Télérama* du 20 janvier 2002 s'est fait l'écho de la problématique nouvelle, en analysant les titres des journaux et les positions des télévisions américaines et de leurs présentateurs. Cf. le dossier d'Olivier PASCAL-MOUSSELDAR, correspondant à New York, « Les journalistes à l'épreuve du 11 septembre », pp. 8-15.

(13) « Choisir la vérité, non pas un camp ! »

(14) Cf. Pierre ALBERT, art. cit.

(15) La presse française a pâti du régime de censure, mais aussi de sa manière d'agir lors du conflit de 1914-1918. On se rappelle la perte de crédibilité des télévisions lors de la guerre du Golfe.

(16) Contrairement à d'autres années, le « baromètre » représenté par le sondage de la SOFRES pour *La Croix* et *Télérama* en janvier 2000 a relevé un regain de confiance envers les médias et la manière dont ils ont couvert la « guerre du Kosovo ». Ce qui n'a plus été le cas en janvier 2002. Cf. le numéro cité.

Reporters sans frontières : « *Beaucoup de journalistes – et leurs employeurs – parlent et agissent comme si, au nom de la liberté d'informer, ils avaient un droit acquis à être aux premières loges du conflit et que le rôle des armées était essentiellement d'assurer leur sécurité dans l'exercice de ce droit. La fourniture quotidienne d'un sujet spectaculaire pour les journaux télévisés de 20 heures est devenue, à leurs yeux, la première obligation des armées envers les citoyens* » (17). Les attentats du 11 septembre n'ont pas dérogé à ce constat en dopant, d'une façon générale, les audiences de la presse d'information et, surtout, des chaînes de télévision généralistes comme des chaînes d'information en continu (18).

Sur un plan différent, la médiatisation d'une crise internationale esquive difficilement le processus conduisant à représenter « objectivement » l'Autre dans les imaginaires collectifs. A la fin du XX^e siècle, les opinions ont redécouvert des « conflits nationaux » ou « identitaires » leur apparaissant *a priori* « archaïques » (19), en s'affirmant, à leur tour, nationales ou identitaires par rapport à leurs traditions et cultures. Cela est apparu lors des guerres de Bosnie et du Kosovo; cela s'est affirmé après le 11 septembre 2001, non seulement aux Etats-Unis, où l'on a retrouvé des élans spontanés qui ne venaient pas qu'accompagner les discours et prises de position des dirigeants. Les crises « extérieures » révélaient déjà, dans le cadre du décentrement des médias occidentaux, le problème de l'altérité dans la présentation des événements à partir de leurs critères de valeurs et de représentation du monde. Comme l'observe Patrick Charaudeau dans ce type de situations, les médias agissant dans « *un temps sans épaisseur historique* » favorisent une approche simplifiée d'une actualité régionale ou locale grave à propos de laquelle ils peuvent faire des choix de traitement spécifiques selon les pays ou les belligérants (20). C'est l'occasion pour eux de faire des rappels des héritages historiques et culturels enchâssés dans des croyances ou des idées reçues, qui éloignent l'information du domaine idéalisé de la connaissance pure. Le constat est bien là : les figures médiatiques de l'Autre, dans sa construction diabolisée par les dirigeants, puis reprise plus ou moins fidèlement par les médias de grande diffusion, empêchent toute approche raisonnée sur les origines des crises, les enchaînements de causes. Face à l'irréversible, la réaction ne peut que s'imposer, en principe par la diplomatie, puis par l'action humanitaire et, enfin, par la force. Les figures de persécuteurs

(17) Claude MOISY, « La communication : un risque de manipulation de l'information », in Michel MATHIEN (dir.), *op. cit.*, pp. 197-205.

(18) Cf. l'article de Guy DUTHEIL, « Les attentats ont dopé les audiences des chaînes d'information en continu », *Le Monde*, 11 octobre 2001, p. 21. Les résultats de Médiamétrie confirment la même chose pour TFI et France 2.

(19) L'historien Jean-Pierre CHRÉTIEN, « Du Kosovo au Kivu : le virus des origines », *Le Monde*, 21 avril 1999, présente un argumentaire sur ces guerres fondées sur l'identité ethnique ou nationale qui peuvent contaminer leurs adversaires tel un virus.

(20) Cf. Patrick CHARAUDEAU/Guy LOCHARD/Jean-Claude SOULAGES/Manuel FERNANDEZ/Anne CROLL, *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, INA-De Boeck Université (coll. Médias-Recherches), Bruxelles, 2001.

ou de « méchants », de « victimes » ou de « résistants », que les médias ont construites hier, avec le risque de former et de déformer la réalité *in situ*, se reproduiront encore demain. Le risque est dans l'écart entre la réalité des faits et leurs représentations dans l'espace médiatique qu'il appartiendra, le cas échéant et le moment venu, aux historiens de mesurer.

L'illusion de la « vérité universelle »

D'un bref retour sur le passé, on relève que les derniers conflits du XX^e siècle ont été les révélateurs de la résistance du sentiment identitaire national dont les médias ont été les vecteurs. Parfois caché par des considérations culturelles universelles ou généreuses, dont on peut discuter la force ici ou là, ce sentiment demeure. Il ne saurait non plus surprendre, car encore inscrit dans les débats politiques : par exemple, lors de l'élection présidentielle et des législatives de 2002 en France, avec des candidats affichant clairement un tel choix. Ces conflits se sont révélés dans un contexte culturel marqué par les discours du « temps ordinaire » incitant à dépasser le cadre national ou les démarches positives en vue d'une cohésion internationale ou d'une plus grande « ouverture au monde ». En Europe occidentale, on mesurait d'autant plus mal ce sentiment que l'on a pu croire qu'il s'était estompé face à une culture devenant davantage européenne et, dans une certaine mesure, extra-nationale ou post-nationale. La « crise du Kosovo » a eu pour enjeu de créer ou non un Etat supplémentaire pour les Albanais musulmans de cette région. Problème posé en 2001 lors la « guerre civile » en Macédoine, avec un acteur identique au conflit précédent, l'Armée de libération du Kosovo (l'UCK), et des revendications équivalentes pour l'autonomie des Albanais de la Macédoine, jeune démocratie internationalement reconnue et guère comparable au régime de Belgrade (21). Déjà fort discutée dans ses origines, dans ses buts et dans ses actes lors de la « crise du Kosovo », l'UCK y a fait la guerre avec des exactions comparables à celles de l'armée serbe, en expulsant des non-musulmans des villages qu'elle revendiquait. Les six Etats en fondation dans l'ex-Yougoslavie ont utilisé les registres argumentatifs de l'ethnie et de la religion, qui ont perdu de leur impact au sein de l'Europe occidentale, elle-même confrontée au débat sur l'Etat comme « mal nécessaire ». Si ces pays ont mobilisé à cet effet des versions appropriées de l'Histoire, ils n'ont pas été les seuls à vouloir se réaffirmer comme des Etats forts. La Russie et les autres Républiques de l'ex-URSS ont joué et jouent encore sur ces registres comme, dans une certaine mesure en politique extérieure, les Etats-Unis.

Paradoxalement, la réaffirmation identitaire, bien que difficilement mesurable dans ses impacts, est venue contrer les discours ouverts de pays en

(21) Cf. Marine de LASSALLE/Nathalie DUCLOS, « L'UCK au miroir de la presse française », in Michel MATHIEN, *op. cit.*, pp. 377-404.

paix depuis plus d'un demi-siècle. Découlant d'une certaine culture du journalisme véhiculée par des médias de références, à l'instar du journal *Le Monde* en France ou du *Times* au Royaume-Uni, des « *old ladies* » américaines comme le *New York Times* ou le *Wall Street Journal*, voire des agences internationales de presse comme *Reuters* ou l'*Agence France Presse*, – ou d'une intelligentsia politico-culturelle –, ils cherchaient à assumer une ambition de médiation et de distanciation portant sur l'événement à l'échelle planétaire. Les journalistes adhérant à cette perspective ne sont plus censés être du seul côté national. Ils privilégient les valeurs fondées sur la défense du bien commun étendu à tous. Le « droit » ou le « devoir d'ingérence » des États s'est situé dans ce cadre tout comme le « droit d'ingérence médiatique », défendu par beaucoup de journalistes (22). Ainsi, la dimension universelle de l'information a été prégnante dans les médias occidentaux lors de « la guerre du Golfe » de 1991, guerre légale et « juste » – s'il en est – car fondée sur une décision de l'ONU. Cependant, bien que généreuse et vertueuse, l'expression « *choose the truth, not a camp* » n'a guère tenu face au modèle présenté par la chaîne CNN (23). La crise du Kosovo a révélé des décalages de points de vue (24). Les États européens, tout en étant « alliés » dans l'action contre la Serbie, n'y ont pas participé avec la même conviction. L'engagement de l'OTAN, fondé sur des considérations humanitaires, n'a pas exclu la publicité de discussions sur la stratégie et la tactique qui n'ont en rien favorisé, valorisé et entretenu le principe de l'action militaire collective, tant au niveau du commandement à Bruxelles que dans les états-majors nationaux. Après l'accord de paix, les médias ont pointé les divergences sur la conduite des opérations, notamment sur la gestion de la crise à Dix-neuf (l'OTAN) et sous l'emprise du Pentagone avec les interférences des Quinze (l'Union européenne) qui n'ont pas été unanimes, loin de là (25).

Lors de cette crise, il n'est donc pas étonnant que les comportements éditoriaux de la presse de la plupart des pays d'Europe aient traduit un mouvement de balancier entre l'« *universel* » et le « *national* », y compris dans sa dimension « *locale* », entre l'ouverture et la fermeture à l'autre (l'État, le pays, la population, voire le « peuple » ou encore les « communautés » reli-

(22) Comme, par exemple, l'association Reporters sans frontières. Cf. l'article de Chantal de CASABIANCA et Robert MÉNARD, responsables de RSF, dans *Le Monde* du 9 octobre 1992, « Ex-Yougoslavie : pour un droit d'ingérence médiatique ». Cf. les débats à propos de la résolution 688 du Conseil de sécurité du 5 avril 1991 qui introduit ce « droit » opposable à tout État, dès lors que ses devoirs envers des personnes en danger ne sont plus assumés par lui. Cf. l'ouvrage « fondateur » de Bernard KOUCHNER, *Devoir d'ingérence*, Denoël, Paris, 1987.

(23) La chaîne « mondiale » que représente *Cable News Network* ou CNN n'a en rien occulté le sentiment national américain dès la guerre du Golfe ou, par la suite, sur les territoires extérieurs aux États-Unis.

(24) Cf. les interventions dans l'ouvrage *L'Information dans les conflits armés, op. cit.*

(25) Divergences nourries par les mêmes sources que pendant les frappes, entre le 24 mars et le début juin 1999, au cours des négociations pour la fin de l'intervention de l'OTAN, divergences expliquées par des sources nationales dont les médias se sont faits les porte-parole. Le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Pierre Kelche, explique dans *Le Figaro* du 20-21 mai 2000 l'opposition de la France à la destruction des ponts de Belgrade au 70^e jour des frappes et confirme la défiance des Américains à l'égard des Européens en menant des opérations directement à partir du territoire des États-Unis.

gieuses ou d'origine étrangère), avec des arguments n'ayant pas toujours fait honneur aux « observateurs du remarquable » que sont, en principe, les journalistes, et à ceux qui les emploient. Rares ont été les médias dont les articles, commentaires et éditoriaux n'ont pas dérapé vers l'amalgame et la diabolisation dans des termes utilisés habituellement par les journaux « tabloids » ou « *people* », non pas pour dénoncer un régime ou une politique, mais une population, en l'occurrence les Serbes. Souvent, de façon banale, la République yougoslave a été assimilée au régime nazi sur arrière-fond « des » histoires nationales plus ou moins réinterprétées, *etc.* (26). Si, dans un tel contexte, l'amalgame a largement été utilisé en « amont » du processus de communication par les chefs de gouvernement, *leaders* politiques, porte-parole, *etc.*, on peut reprocher à bien des médias de ne pas avoir fait la part des choses en utilisant ces sources (27). Le pouvaient-ils ? Était-ce leur intérêt ? Dans ces circonstances, l'observation du langage médiatique révèle des manques de retenue et des dérives sémantiques ne présentant pas la conscience collective sous son meilleur jour et prenant le risque de favoriser des dérives condamnables... On le constate à nouveau, à l'automne 2002, dans les pratiques des médias de Côte d'Ivoire, en particulier de journaux attisant la haine de populations les unes contre les autres dans des formulations comparables à celles utilisés en France lors de « l'affaire Dreyfus », de la Terreur de 1793, ou de *Radio Mille Collines* lors de la guerre civile du Rwanda. Les divergences sur la stratégie de l'Alliance et sur l'action militaire ont laissé des traces de part et d'autre de l'Atlantique (28). Après le 11 septembre, la prudence et la pondération, sur le fond comme sur le plan formel, du Président Chirac et du Chancelier Schröder, face à la vindicte guerrière de George Bush contre l'Iraq, en sont la manifestation. Elles s'appuient sur leurs perceptions des sensibilités de leurs opinions publiques et de la réaction de « leurs » médias.

« Intérêt humain » et « Massacre des Innocents »

L'appréhension des motifs d'une intervention militaire ne peut être totalement distanciée et se fonder sur une justification évidente *a priori*. Ainsi, dans les dernières années du XX^e siècle et selon un scénario plus ou moins

(26) Sur cet aspect, lire dans l'ouvrage cité, l'article de Philippe BRETON, « Analyse de l'amalgame entre le génocide commis par les nazis et les crimes des troupes serbes pendant la guerre du Kosovo », pp. 429-446. Travers rédactionnel, l'amalgame n'est pas lié au seul traitement d'un conflit armé et concerne même des journaux de « référence » comme *Le Monde*.

(27) Cf. Reporters sans frontières, Guerre en Yougoslavie : les bavures médiatiques de l'OTAN, juin 1999.

(28) Parmi ces traces, le limogeage en juillet 1999, quelques semaines après la fin du conflit, du général Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, par le chef d'état-major général des armées des États-Unis, et son remplacement par le général américain Joseph Ralston, sans consultation préalable du Comité militaire et du Secrétaire général de l'Alliance. Sur cette « crise de confiance » cachée par les apparences, cf. Daniel VERNET, « Défense européenne : le soupçon de Washington », *Le Monde*, 30 septembre 1999. Sur les dissentiments entre Européens et Américains, cf., dans le supplément hebdomadaire du *Financial Times* du 1^{er}-8 octobre 2000, les accusations de sabotage par la France des négociations de Rambouillet et de sa suspicion à l'encontre de l'OTAN, portées par James Rubin, ancien porte-parole de Madeleine Albright.

répétitif, il a fallu qu'une crise prenne une « dimension humanitaire » pour que l'on accepte le principe d'une intervention militaire « après » sensibilisation des opinions publiques. Cette médiatisation, nécessaire mais non suffisante, participe d'une extension inégalée du moteur de la réceptivité communicationnelle que représente « l'intérêt humain » mis en évidence dans les années 1930-1950 par Flesch : « *la masse s'intéresse plus aux hommes qu'aux choses!* » (29). La « télé-présence » autour de la médiatisation du malheur des civils, en particulier des enfants, l'expulsion de populations par la force avec images à l'appui de l'horreur, relève d'une logique communicationnelle dénonciatrice et interpellatrice invitant à une intervention légitime des Etats contre une violence originelle identifiée. La presse, notamment magazine, avec les images des « photographes de guerre », relaie la « télé-souffrance » (30) dans un espace médiatique marqué par la « médiatisation des crises ». Les « facteurs humains » ont pris une dimension déterminante dans les décisions des gouvernements occidentaux du fait d'un « emballement » plus ou moins rapide de l'action des médias. Dans une telle logique communicationnelle, il faut, en quelque sorte, un « massacre des Innocents », réel ou virtuel, mais, à l'instar de la célèbre toile de Rubens, « montrable » dans tous les cas (31) : c'est-à-dire avec des images, fixes ou animées, en suivant l'adage professionnel valant pour la télévision comme pour les *news magazines*, « pas d'images, pas de nouvelles » (32). Les victimes symbolisées par cette référence fondée dans l'histoire de Jésus lui-même (33), constituent une « vérité objective » dont la fonction est, au-delà de la compassion qu'elle provoque du fait de la charge émotionnelle de l'image, de susciter une action publique, *a fortiori* une intervention militaire pour y mettre fin. Or, la révélation de tels massacres n'est pas une condition suffisante car, malgré les sensibilités des opinions publiques, les gouvernants prennent en compte les réalités géopolitiques autant que les réalités économiques pour agir. Dans ce sens, ils ont une politique à géométrie variable. Les mêmes arguments auraient pu être avancés pour intervenir dans les conflits de l'Afrique de l'Ouest ou la Tchétchénie. Réalisme politique oblige.

(29) Rudolf FLESCHE, *Marks of readable style. A study in adult education*, Teachers College, Columbia University Press, New York, 1943 et, surtout, l'ouvrage de référence, *The Art of Plain Talk*, Harcourt, New York, 1952.

(30) Cf. Daniel DAYAN/Elihu KATZ, *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*, PUF, Paris, 1996; Luc BOLTANSKI, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Métailié, Paris, 1993.

(31) C'était une fonction du faux « charnier de Timisoara » lors de la « révolution » roumaine de 1989, puis de l'« affaire des couveuses artificielles » de l'hôpital de Koweït-City lors de l'invasion du Koweït par l'Iraq. Les soldats irakiens en débranchant ces couveuses auraient entraîné la mort de centaines de nourrissons « innocents » par nature. Jusqu'à ce que la manipulation ait été prouvée, l'affaire a servi d'argument en faveur de l'intervention militaire américaine à l'ONU et au Congrès des Etats-Unis.

(32) Pour les agences photographiques, dont Gamma, Corbis-Sygma, Sipa, le 11 septembre a été une aubaine. Beaucoup d'entre elles, en déconfiture, ont pu vendre à prix forts des clichés et se reconstituer temporairement une santé financière dans les négociations avec les *news* et, surtout, avec les magazines d'images dont *Paris-Match*.

(33) Cf. l'Evangile selon saint Matthieu, 2/13-18.

L'intention des commanditaires des attentats du 11 septembre 2001, tout comme celle des Tchétchènes auteurs de la prise d'otages du 23 octobre 2002 à Moscou et les réactions qui s'ensuivirent, sont à placer dans un tel cadre médiatico-psychologique. Leurs auteurs ont montré une connaissance profonde du fonctionnement des grands médias, dont celui des chaînes de télévision « étrangères » et de leur manière de couvrir une crise avec l'audience appropriée qui en résulte. En ce sens, les actes « terroristes » sont à comprendre, malgré tout ce que l'on peut en penser sur le plan moral, comme des « messages » et des « actes de communication » placés par leurs auteurs dans un contexte de belligérance. Dans l'extrémité de leur violence, les rebelles tchétchènes, malgré leur échec sanglant, ont réussi à « communiquer » sur leur guerre « oubliée » face aux médias du monde entier et à remettre la Tchétchénie dans l'actualité.

La « médiatisation de la crise » était devenue un préalable à l'action, quitte à ce que des manipulations à l'égard des médias soient révélées plus tard. Elle a inversé les étapes d'un processus *in situ* puisque, fort souvent dans les conflits classiques anciens, la décision des Etats de « faire la guerre » était suivie de la communication adéquate en direction de leurs opinions publiques, quitte à tomber dans la propagande (34). Le 11 septembre 2001, l'agression a été médiatisée en direct à dessein. La situation tragique factuelle ne résulte pas d'un acte effectué au hasard par un agresseur qui n'aurait aucune autre signification que celle de détruire dans le but de « faire le mal pour le mal ». A la fois message et communication, il relève d'une volonté symbolique résultant aussi bien de comportements individuels que de la conduite d'une politique et d'une histoire mondiale par des Etats, conduite marquée par des conflits, des actions diplomatiques, culturelles, économiques toutes situées dans des rapports de forces. Depuis que la plus grande puissance du monde occupe une position de victime qu'elle n'a jamais connue au travers de « ses » Saints-Innocents – dont elle a interdit toute reproduction et exploitation des images de cadavres –, ses réactions apparaissent justifiées par avance (35). Pour leur communication publique, nationale et internationale, les autorités n'ont retenu que les « innocentes victimes d'une Amérique innocente ».

(34) Sur la propagande dans le contexte contemporain, ses liens entre Etats et médias, se reporter aux nombreux exemples de l'ouvrage dirigé par Louis-Philippe LAPRÉVOTE, *Ethnographie et propagandes. Angoisses, rêves et espoirs d'Europe*, Presses universitaires de Nancy, 2000.

(35) Des images de victimes américaines du World Trade Center ont été présentées plusieurs mois après par la chaîne câblée HBO, le 27 mai 2002, ce qui ne présentait plus la même signification qu'un direct. De même, la presse américaine a donné quantité de photos des victimes.

LE CONTEXTE MÉDIATIQUE DU 11 SEPTEMBRE

Mutations des mentalités, du sens de l'Etat et du « nous »

A l'époque de la « Guerre froide », l'Etat était encore une institution rassembleuse et identitaire forte, par réflexe défensif vis-à-vis d'une menace justifiée par l'existence de conflits « régionaux » (Corée, Vietnam, Afghanistan, etc.). Le contexte de paix relative, et du libéralisme offensif qui s'était répandu depuis, a influencé les mentalités et mis en cause la perspective de « l'Etat stable » cher à Max Weber. Relayé par les médias, ce débat a conduit à reconsidérer l'Etat dont les fonctions régaliennes perdaient en visibilité (36). De leur côté, avant le 11 septembre, les Etats occidentaux s'étaient montrés très prudents quant à l'usage de la force à l'extérieur de leurs territoires. Peut-être l'étaient-ils parce que moins autoritaires à l'intérieur, plus sensibles à l'opinion publique que par le passé, mais aussi plus attentifs à leurs relations économiques croisées présentant d'autres risques en cas de crise internationale ? Peut-être que la mémoire de la guerre y était encore suffisamment présente pour éviter tout emballement. Les arguments ne manquent pas. Les conflits médiatisés s'inscrivent à la fois dans un cadre géopolitique plus ou moins complexe et dans un processus communicationnel marqué par les certitudes du moment. Ils n'échappent pas non plus à la compétition en « temps réel » des médias dans leurs choix et à l'action des protagonistes agissant dans la discrétion autant que dans la communication. D'où aussi des conflits anciens « oubliés », dans leurs réalités comme dans leurs conséquences et enchaînements. Les souvenirs de la Première comme de la Seconde Guerre mondiale s'étant estompés, restent les clichés et stéréotypes transmis aux générations suivantes et constitutifs de fonds de représentations culturelles plus ou moins troubles ou vagues. On connaît l'existence de conflits actuels mais on les ignore car lointains, géographiquement et psychologiquement, malgré une couverture médiatique suffisante sur les malheurs de populations entières. Le contexte de l'imposition de l'Etat d'Israël au Proche-Orient est l'exemple d'un cas localisé de décisions ayant eu des imbrications mondiales dont on ne peut pas dire qu'elles n'ont aucune corrélation avec la « crise des Balkans » et « l'attaque de l'Amérique ». Souvent, les visions réductrices des médias suscitent des incompréhensions entre générations et des relations passionnelles exacerbées et univoques sur le plan interculturel. Agissant toujours dans le vif de l'actualité et jouant du « principe de crise » quand ils traitent de l'histoire, ils ne peuvent rendre compte des mentalités et des valeurs morales et culturelles spéci-

(36) On trouvera de nombreuses références sur ce sujet en discussion dans Pierre VERCAUTEREN, « La crise de l'Etat dans l'Union européenne. Une sortie de crise par une refondation du sens ? », *Annuaire Français de Relations Internationales*, vol. 2, Bruxelles, Paris, 2001, pp. 293-315. Sur l'évolution des trois fonctions majeures de l'Etat (la cohésion sociale, les équilibres macro-économiques, la sécurité interne et externe), cf. Norbert BOBBIO, *L'Etat et la démocratie internationale*, Complexe, Bruxelles, 1998. Sur la désacralisation de l'Etat, cf. André AKOUN/Francis BALLE et alii (dir.), *Dictionnaire de politique*, Larousse, Paris, 1979, p. 252.

ques. Sauf exceptions, ils ne se situent pas dans une perspective impliquant distance critique et absence de passion. Les pratiques journalistiques à la mode iraient dans le sens contraire, tout comme beaucoup de médias communautaires.

Jusqu'au 11 septembre 2001, l'État moderne en voie de désacralisation n'était plus dans la suffisance des États-nations se protégeant par eux-mêmes ou dans le cadre d'accords bi- ou multilatéraux. Le débat implicite sur le déclin de l'État (37) – notamment dans ses trois fonctions majeures : cohésion sociale, équilibres macro-économiques, sécurité et défense précisément – a influé sur les manières d'informer des médias... Dans un tel contexte, la question est de savoir qui, de nos jours, s'autorise à parler de « nous » ? Donc de « nous » représenter collectivement ? L'État ou les médias ciblant, valorisant et représentant leurs différents « publics » ? Le débat porte sur la légitimité de la parole publique face à ceux qui en doutent toujours davantage ou qui, dans les médias, font du « doute systématique » une ligne de conduite pour mettre en cause toute action légitime afin d'entretenir l'intérêt des « publics » sur la chose publique (*res publica*). Le journalisme résultant de ce type de conduite n'est pas celui issu de la tradition de neutralité, de médiation, de distanciation et d'équité face aux structures et à ceux qui en sont légitimement responsables (38). *A fortiori* quand celles-ci relèvent de l'État et du régime, la démocratie, qui sous-tend ses modalités de fonctionnement. Dans cette évolution, Zaki Laïdi constate la difficulté pour un État moderne à recréer du « sens » et à construire un projet collectif lui permettant d'exprimer un « nous » rassembleur, impliquant, ce que lui-même n'évoque pas, les médias dans leurs activités de production de sens (39). L'analyse de la problématique liée à cette question ne peut être faite qu'à partir de grilles de lecture identifiées qui, dans la conjoncture, demeurent culturellement marquées par l'histoire des populations établies sur des territoires définis. De telles grilles, comme déjà souligné, s'inscrivent difficilement dans une « grille commune ». Dans les conflits, les mécanismes de distanciation critique et constructive fonctionnent mal, surtout si l'on veut précipiter les événements... Autant d'aspects qui, dans les traitements médiatiques, n'éclairent pas la représentation de la crise vis-à-vis des publics et ne favorisent pas sa « gestion » par les décideurs politiques. Sur-

(37) Les abstentions lors des élections nationales en témoignent dans la plupart des pays de l'Union européenne.

(38) Par exemple, sur un autre registre et sans privilégier un point de vue hiérarchique ou élitaire, on observe que la plupart des conflits sociaux traités par les télévisions accordent plus d'importance aux syndicats, manifestants ou grévistes, qu'à ceux qui disposent de l'information ou sont autorisés à parler du fait de leurs responsabilités. De même, pour bien des faits divers, il est courant d'interviewer des acteurs subalternes (gendarme, policier, pompier, victime, témoin...) que les « autorités » disposant des informations pertinentes au-delà du « vécu ». Cela a été observé dans les conflits en donnant la parole aux soldats pour expliquer leur mission (Bosnie, Kosovo...). On peut voir dans cette évolution, une forme dérivée du *public journalism – made in USA* au cours des années 1980 – qui n'est pas non plus dénuée d'intérêt commercial pour les médias.

(39) Zaki LAÏDI, *Un monde privé de sens*, Fayard, Paris, 1994, notamment p. 166.

tout quand un conflit « fait vendre » et crée de l'audience (40). Cependant, le paradoxe politico-culturel de toute situation belliqueuse, en fin du XX^e siècle, avec présence de leurs forces de professionnels (41), réside dans le potentiel des technologies de destruction jamais égalé par les États occidentaux, au premier rang desquels les États-Unis, et dans le quasi-refus de leurs opinions d'accepter des victimes. D'où le concept de « guerre propre » avec ses métaphores du type « opération chirurgicale », de « dégâts collatéraux »... Concept éminemment idéologique et communicationnel par rapport auquel il n'y a pas à s'étonner si certains groupes organisés ont choisi dans le terrorisme de masse une nouvelle forme de la « dissuasion du faible au fort » au point de modifier l'environnement de sécurité internationale.

L'action au risque des médias

Le 11 septembre 2001, on n'a pas manqué d'assimiler ou de comparer l'attaque des Tours de New York et du Pentagone à celle lancée par les Japonais le 7 décembre 1941 à Pearl Harbor, ou de dire « nous sommes tous des Américains » à l'instar de la formule « nous sommes tous des Berlinois » de John Kennedy affirmant l'identité du monde libre devant le Mur de Berlin... (42) Aux États-Unis, les manifestations spontanées de haine ou de violence envers des « musulmans » assimilés aux Talibans ont, apparemment, joué un rôle dans la prise de conscience des journalistes, en particulier de l'audiovisuel, de la spécificité de l'information de crise dans un environnement proche et non plus lointain. C'est dire que la couverture d'un conflit ne peut se fonder sur un strict regard universel de la part des « constructeurs de l'actualité ». La proximité dans ses dimensions territoriale, affinitaire, culturelle et communautaire induit le rétrécissement du champ d'observation des médias. Cette focalisation, avec ce qu'elle implique en termes d'explications et d'analyses, avait difficilement été prise en compte dans le cas du Kosovo et ceux qui l'ont précédé. Pourquoi l'aurait-elle été subitement pour la « tragédie américaine » ? La raison principale découle de ce que nous venons d'évoquer. Une telle couverture n'est pratiquement pas « gérable » par des entreprises préoccupées de satisfaire leurs différents publics, en concurrence sur leur territoire de proximité et, en conséquence, disposées d'autant plus à suivre les positions dominantes que celles-ci sont argumentées sur le plan moral. Cependant, comme dans les cas du Kosovo ou de l'expédition en Afghanistan en octobre 2001, les interventions pouvaient être

(40) A peine un mois après la première frappe de l'OTAN, la revue spécialisée *CB News* constatait que « la guerre du Kosovo fait vendre les quotidiens qui y mettent le prix », n° 567, 19-25 avril 1999.

(41) L'effort technologique dont il est question repose sur la professionnalisation des armées et son coût, y compris celui de la formation de chaque militaire. Ces coûts interviennent aussi dans le concept « zéro mort ».

(42) Sur cette formule, lire l'article « Tous Afghans » du médiateur du journal *Le Monde*, Robert SOLÉ. Il explique, dans l'édition du 23-24 septembre 2001, la position du directeur de la publication, Jean-Marie Colombani, dans son éditorial du 13 septembre, « Nous sommes tous Américains », qui avait suscité de nombreuses réactions hostiles de lecteurs demandant des explications sur la ligne du journal, etc.

aussi mises en cause, à la longue, par la publicité faite à des accidents ou bavures. Elles avaient commencé à l'être dans le premier cas à partir de la mort de victimes « innocentes », à l'instar de celles tuées lors de l'attaque d'un train sur un pont ou à l'ambassade de Chine à Belgrade... Tout comme, dans le second, avec la mise en cause des forces spéciales américaines dans la mort, le 24 janvier 2002, de quinze personnes du village de Hazar Kadam fidèle au président Hamid Karzaï, et dont les prisonniers ont raconté aux journalistes du *Washington Post* et du *New York Times* qu'ils avaient été brutalisés, ou dans l'erreur de cible d'un avion sans pilote tuant d'autres innocents dans le village de Zawar Khili le 5 février (43). Voire nourrir le soupçon de « crimes de guerre » avec la découverte d'une fosse commune contenant les corps de Talibans morts étouffés alors qu'ils étaient prisonniers des troupes alliées du général afghan Rachid Dostom lors de leur transport en conteneurs de la prison de Mazar-e-Charif à celle de Sheberghan. Cette dernière révélation revenait à *Newsweek*, qui a publié un mémorandum de l'ONU sur cette affaire... (44) Des doutes sur l'action certes, mais nourris d'images d'innocents mutilés, de corps déchiquetés ou carbonisés n'ayant aucune apparence de combattants, que les télévisions arabes diffusaient, au premier rang desquelles la chaîne *Al-Jazira*.

Jusqu'à la prise d'otages de Moscou du 23 octobre 2002, la guerre civile de Tchétchénie avait fait peu d'apparitions dans l'actualité depuis le 11 septembre 2001, alors que les exactions militaires russes s'y étaient multipliées (45). La qualification de « terroristes » était toute trouvée pour désigner les « résistants », « rebelles » ou « nationalistes », opposés au régime mis en place par les Russes. Les éditorialistes de presse ou de radio qui, ces dernières années, avaient plusieurs fois mis en cause les gouvernements pour leur inanité, pouvaient se voir retourner la critique. Les Etats européens, lents à réagir comme cela fut le cas pour le Kosovo, auraient déjà pu intervenir dans cette guerre civile. En ne le faisant pas, pour raison d'utilité géopolitique, ils montrent qu'ils sont toujours les « monstres froids » de Nietzsche, tout en contredisant les principes qu'ils défendent par ailleurs ou les déclarations signées, dont la Convention européenne des droits de l'homme. Ce constat a valu une déclaration de 130 personnalités françaises parue dans *Le Monde* sous le titre « Tchétchénie : qu'on nous explique ! », et un rappel à l'ordre de Walter Schwimmer, Secrétaire général de l'Europe des 44 : « *en devenant membre du Conseil de l'Europe, la Russie a accepté de se soumettre à un certain nombre de règles du jeu. Ce sont ces règles qui font qu'aujourd'hui, la Tchétchénie n'est pas une affaire intérieure à la Russie,*

(43) Cf. *Le Monde*, 13 février 2002.

(44) *Newsweek*, 26 août 2002; Patrick JARRÉAU, « Graves soupçons de crimes de guerre dans le nord de l'Afghanistan », *Le Monde*, 21 août 2002. Lire aussi « Questions sur un carnage », l'éditorial de ce quotidien en date du dimanche 2 et lundi 3 décembre 2001.

(45) Cf. l'article de Nathalie NOUGAYREDE, « Charniers de Tchétchénie », *Le Monde*, 2 octobre 2002.

même si son sort doit être décidé dans le respect de la souveraineté de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie » (46).

LES MÉDIAS « APRÈS » LE 11 SEPTEMBRE :
RETOUR À L'ÉTAT AUTORITAIRE ?

Traumatisme américain et contrôle des médias

Depuis les années 1980, dans les conflits « médiatisés » que le monde a connus, les moyens de communication de masse de l'Occident démocratique n'étaient plus dans le schéma ancien de la responsabilité politique et militaire dans la maîtrise de l'information en temps de guerre. La fin des « blocs » avait déjà renforcé la priorité accordée à la diplomatie sur les armes, sans pour autant empêcher des guerres localisées puis, après l'effondrement de l'Union soviétique, des « guerres civiles » qualifiées d'inter-ethniques ou de religieuses, dont certaines perdurent. Les médias ont cherché, non sans résistance, à imposer aux militaires leurs pratiques communes à la couverture des événements. Les démocraties occidentales avaient fait l'effort d'agir dans la plus grande transparence vis-à-vis de leurs opinions publiques dans ce type de situations. Et pour cause ! Les médias n'étaient pas dans un « Etat en guerre ». Depuis longtemps et jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001, il n'était quasi plus question de se défendre sur leur territoire contre un envahisseur belliqueux. La « censure », au sens où elle a été pratiquée lors des conflits mondiaux du XX^e siècle, est devenue impensable. Cela signifie-t-il pour autant que la liberté d'informer puisse être totale et s'exercer sans entraves lors de conflits ? C'est à ce type de question que les médias occidentaux, à commencer par ceux des Etats-Unis, ont été confrontés.

D'où le retour à une situation inédite depuis la Seconde Guerre mondiale, qui risque de mettre à mal la démarche de recherche de vérité justifiant le rôle et place des médias dans les régimes démocratiques ainsi que le débat public lui-même. Comme déjà souligné, des journalistes américains ont accepté d'être les relais de l'action militaire de leur pays à l'instar de Marvin Kalb, ancien correspondant de CBS et de NBC : « *les événements du 11 septembre 2001 étaient tellement odieux que, si le gouvernement voit la nécessité de me fournir une mauvaise information de temps en temps dans sa poursuite d'Al Qaida et de Ben Laden, je vais lui concéder cette marge de manœuvre* » (47). Une telle conjoncture est marquée par les tentations de réduire le champ de la liberté d'interprétation au profit de celui de l'action. Le gouvernement de Tony Blair est allé dans ce sens en convoquant les responsables des chaînes

(46) Leurs auteurs s'interrogent, entre autres questions, sur la politique étrangère de la France en la matière et demandent « *comment qualifier un processus d'élimination qui met en péril l'ensemble du peuple tchèque* » : cf. Walter SCHWIMMER, « Des règles du jeu pour la Russie », *Le Monde*, 26 novembre 2002.

(47) Cf. Thomas SANCTON, « Les médias américains dans la guerre », *Le Monde*, 29 novembre 2001.

de télévision pour leur demander de ne plus transmettre les déclarations de Ben Laden *via* la chaîne *Al Jazira*. Tout en comprenant les préoccupations de sécurité, ils ont répondu : « *nous croyons aussi que la fourniture d'informations indépendantes et impartiales est un aspect fondamental d'une société libre et du processus démocratique. Nous croyons qu'un dialogue raisonnable avec le gouvernement est important pendant le conflit actuel. Mais nous conserverons le droit d'exercer notre propre jugement éditorial, indépendant et impartial* » (48). Des entreprises médiatiques, des associations professionnelles ou de défense des droits de l'homme, à l'instar de Reporters sans frontières ou de Human Rights Watch pour ne citer que ces organisations, ont manifesté depuis leur volonté de défendre la « vérité ». « *Quand survient la guerre, la première victime est la vérité.* » N'était-ce pas un sénateur américain, Hiram Johnson, qui réaffirmait cette évidence en 1917 ? Or, pour Michael Hoyt, rédacteur en chef de la célèbre *Columbia Review of journalism*, « *aujourd'hui, pour les journalistes américains, être patriote, ce serait être sage et sceptique* » (49).

Le rapport annuel de l'Institut International de la Presse (IPI), la principale organisation non gouvernementale ayant pour objet la défense de la liberté de l'information dans le monde, a dénoncé ouvertement, en février 2002, toutes les entraves mises en place par le gouvernement des États-Unis depuis le 11 septembre 2001. Il dénonçait également les actions menées par le gouvernement du Royaume-Uni pour que les médias fassent prévaloir l'« intérêt national ». Plus particulièrement, le *Times* du 20 février 2002 avait révélé l'action de l'Office de l'Influence Stratégique (OSI) créé en novembre 2001 par le Pentagone pour la « *préparation de plans de désinformation* » dans le but « *d'influencer les opinions publiques et les leaders étrangers* ». La polémique, reprise par le *Washington Post*, le *New York Times* ou *Le Monde* (50), a abouti « officiellement » à la suppression de l'office. Elle a aussi permis de souligner le changement de situation et toutes les possibilités ouvertes à ce que l'on appelait autrefois dans les armées l'« action psychologique », dont les liens étaient nécessaires avec les médias comme relais de communication, ne serait-ce que pour faire partager un climat alliant peur et sécurité. Elle a révélé l'existence de cabinets de communication spécialisés dans l'organisation de campagne d'opinion comme on l'a vu lors de la guerre du Golfe. Mais l'affaire de l'OSI en a révélé une autre (51). L'IPI, à l'occasion de la 12^e Journée internationale de la presse, a dénoncé les lois que les pays occidentaux comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, venaient de modifier pour restreindre les libertés d'expression et de

(48) Jean-Pierre LANGELLIER, « Les télévisions britanniques refusent de censurer Ben Laden », *Le Monde*, 16 octobre 2001.

(49) Cf. l'article de *Télérama* du 20 janvier 2002.

(50) *Le Monde*, 22 et 27 février 2002; *Correspondance de la presse*, 26 février 2002.

(51) Dans cette affaire, le *Times* révélait que l'OSI avait passé un contrat de 100 000 dollars par mois avec le cabinet Rendon Group déjà utilisé par le Pentagone en 1990, ce qui induit le doute quant à la sincérité de l'indignation du Président Bush découvrant cet office par la presse (cf. *Le Monde* du 27 février 2002).

presse. L'IPI avait particulièrement visé la Fédération de Russie où les autorités, par le jeu de pressions et de menaces, mais aussi par la confiscation de journaux, de stations de radio, *etc.*, ne veulent pas reconnaître la fonction de médiation de la presse (52). Une situation qui n'a fait que s'aggraver après la prise d'otages de Moscou, par l'imposition d'un code de déontologie pour les journalistes : ceux-ci doivent désormais se référer à elles pour certains entretiens ou reportages, surtout quand il en va de la sécurité et de la lutte antiterroriste...

Comme par hasard, la sortie, dans les mois suivant le 11 septembre, de deux super-productions d'Hollywood avec les meilleures têtes d'affiche, *La Chute du faucon noir* et *La Somme de toutes les peurs*, la dernière adaptation à l'écran d'un roman du proluxe Tom Clancy, ont été de circonstance. Si le premier rappelait un épisode fâcheux de l'intervention américaine en Somalie tout en faisant de ses *boys* des héros, sans pour autant expliquer pourquoi ils y sont allés après que leur gouvernement a soutenu le régime dictatorial de Mohamed Syaad Barré au cours des années 1980, le second, un « thriller technologique » fidèle à la série inaugurée par son auteur, racontait l'histoire d'un attentat de masse *via* un conteneur disposant d'une bombe atomique et dont il était difficile aux spectateurs de ne pas voir une suite possible aux attentats du 11 septembre. Bref, bien des commentateurs ont relevé le retour décomplexé du film de propagande et des liens renoués de l'industrie du cinéma avec le Département d'Etat, ne serait-ce qu'en participant à sa stratégie de communication au service de l'image des États-Unis (53), mais en ne marquant pas assez la rupture entre les acteurs plus sensibles aux options des Démocrates que des Républicains (54).

La censure via l'hyper-communication

La tentation est donc à nouveau très forte de contrôler l'information des médias avec des recommandations allant dans le sens de la responsabilisa-

(52) *Correspondance de la presse*, 6 mai 2002. *Libération* du 6 novembre 2002, suite à la prise d'otages tchéchènes, présente les « commandements du bon journaliste » du ministère de la Presse : ne pas réaliser d'entretiens avec les terroristes de sa propre initiative ; ne pas leur permettre l'accès en direct sur les ondes sans consultation préalable avec les organes de justice ; ne pas commenter ou analyser les revendications des terroristes avec dilettantisme, sans consultation avec des professionnels ; comprendre que sauver les gens est plus important que le droit à l'information ; avoir du tact et de l'attention envers les familles et les proches des victimes des terroristes ; ne pas jouer le rôle d'intermédiaire ; renseigner à temps les organes officiels de tout plan d'action ou de préparatifs d'actes terroristes même s'ils semblent peu vraisemblables...

(53) La sortie de *La Chute du faucon noir*, réalisé par Ridley Scott, a été avancée en décembre 2001 pour encore profiter des effets du 11 septembre. Dick Cheney, vice-Président des États-Unis, et Donald Rumsfeld, ministre de la Défense, étaient présents à la première. Une cassette du film a été adressée dans toutes les bases américaines à l'étranger... Le ministre américain de la Justice, John Ashcroft, était à Moscou après la sortie de du film de Phil Alden Robinson, *La Somme de toutes les peurs*, pour annoncer l'arrestation d'un « terroriste » José Padila, qui aurait fomenté un attentat identique à celui décrit à l'écran et ainsi marquer aussi la collaboration idéale entre les États-Unis et la Russie, dans la réalité comme dans le film. Troublant, non ?

(54) A titre de rappel : lors de la prestation de serment de George W. Bush, le 21 janvier 2001, les acteurs vedettes et l'industrie d'Hollywood étaient absents, sauf Charlton Heston, président de l'Association nationale des détenteurs d'armes, ce qui n'était pas le cas pour celle de Bill Clinton.

tion favorisant l'autocensure. Un des symboles de cette orientation aux Etats-Unis a été la mise en place de l'*Anti-terrorism Act* venu limiter la liberté de circulation de l'information sur Internet et renforcer les pouvoirs d'investigation des agences de renseignement. La censure directe, même si certains dirigeants américains pouvaient penser la justifier dans les démocraties (55), comme la France l'a fait au cours des conflits de 1914-1918 (avec ses « missions de presse », ancêtres des « *pools* de presse » de la guerre du Golfe) et de 1939-1940 (où la censure relevait de la loi de 1938 sur « l'organisation de la nation en temps de guerre »), n'a pas pris cette figure classique. Les temps ont changé en faveur de la communication des sources en amont du processus de la production journalistique, sources qui, par l'intermédiaire de professionnels agissant en interne ou en externe, définissent leur politique de communication, d'image et de relations publiques dans lesquelles s'intègrent leurs rapports aux médias, quand elles ne produisent pas elles-mêmes des événements dont elles informent les médias. En fait, Anastasie, nom que le *Canard enchaîné* a donné à la censure en 1915, n'a plus besoin d'intervenir avec ses ciseaux : des sources autorisées parlent de tellement de choses sur le sujet que les médias ont l'embarras du choix. Il n'empêche, les agences de renseignement et la police fédérale américaines ont été restructurées et, d'une manière générale, les budgets alloués à la Défense et à la sécurité intérieure des principaux Etats occidentaux ont augmenté. Notamment en faveur des moyens spatiaux et non spatiaux de communication et de renseignement (56). Des mesures ont été prises pour limiter ou interdire aux journalistes l'accès à certaines sources, remettre en cause les principes du secret des sources et de la confidentialité de leurs informations. Ainsi, la réforme du FBI présentée le 30 mai 2002 a-t-elle entraîné la réaction de Reporters sans frontières, notamment à propos de « *l'autorisation donnée aux agents fédéraux de placer sur écoutes les communications téléphoniques et électroniques de toute personne qui pourrait posséder des informations liées aux affaires terroristes* », sans demander une autorisation à un juge. Autorisation pouvant s'étendre à l'accès dans « *les bases de données informatiques recelant des informations d'ordre commercial, économique ou scientifique* ». De son côté, l'ONG américaine Electronic Privacy Information Center (EPIC) s'est plainte de Carnivore, le logiciel du FBI d'interception des *e-mails*, qui s'est intéressé à des courriers électroniques de personnes ne pouvant être liées au terrorisme. Ajoutons encore que la CIA a obtenu le droit de suite, accompagné de celui de tuer tout suspect avéré d'un groupe terroriste, sans que l'agent ait à répondre de son acte en justice... Dans la publicité qu'elle se donne, la raison d'Etat est décidément sans borne...

(55) En France, la censure avait fait l'objet d'une loi, le 5 août 1914, pour empêcher la divulgation de toute information « *de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit des armées ou des populations* ».

(56) Pour un aperçu général, lire l'Avis de la Commission de la Défense nationale sur le projet de loi de finances 2003, présenté par le député Yves Fromion, n° 260, tome III.

De leur côté, en investissant peu dans leurs moyens d'investigation pour traiter ce type de sujets ou, plus simplement, en décidant qu'il ne faut pas lasser les lecteurs, les auditeurs ou les téléspectateurs, par une trop longue focalisation, les médias sont tentés d'accompagner, en quelque sorte, les choix politiques des gouvernements. On peut considérer qu'ils pratiquent eux-mêmes une forme de censure sur des événements qu'ils connaissent, mais qu'ils ne traitent pas, pour des raisons diverses, parmi lesquelles l'éternel « intérêt du public », ainsi que la logistique et la sécurité des journalistes. Le dernier argument est toujours plus ou moins discutable quand de grands médias internationaux et nationaux consentent d'importants efforts financiers pour envoyer des équipes sur le terrain. Ce qui a été le cas « après » le 11 septembre et « avant » les premières frappes américaines d'octobre 2001 en Afghanistan. Sur ce territoire aux infrastructures peu développées, au sein duquel les factions en lutte étaient peu à même de leur assurer les conditions minimales de sécurité, tout déplacement de journalistes occidentaux, voire d'équipes de reportages, a dû se monnayer avec les unes et/ou les autres. Toutefois, dès l'intervention de leurs forces armées en Afghanistan, les journalistes américains et leurs employeurs avaient à nouveau accepté le principe des *pools* de presse comme lors de la guerre du Golfe. Ils ne les ont pas plus décriés dans ce cas, contrairement aux journalistes français. Reconnaître leur dépendance, hier comme de nos jours, signifierait renoncer à leur réputation, au modèle qu'ils se sont construits.

La liberté d'expression à tout crin, fondée sur les valeurs défendues par les droits de l'homme, a pris une place jamais égalée dans les discours et sur laquelle il semble difficile de revenir. Toutefois, si l'on a vu depuis plusieurs années la multiplication des échanges s'accroître entre individus et groupes avec Internet, on a aussi constaté l'activité de pseudo-journalistes propageant de « vraies » comme de « fausses nouvelles », voire des rumeurs, servant des desseins loin d'être toujours formellement identifiés de la part des destinataires et dont l'impossibilité immédiate du contrôle d'authenticité ou de véracité n'est pas sans risques. On l'a observé lors de la crise du Kosovo et après le 11 septembre : si la censure directe n'est plus nécessaire, voire avouable, le « contrôle des sources » se fait davantage par l'abondance ou la surinformation que dans la restriction ou le silence. Le « journalisme de communiqués » ou la permanence des « points de presse » y suppléent, tout comme la fourniture d'images par un service officiel ou un cameraman choisi dans le cadre d'une mission de presse. La « censure des contenus » dans le but de protéger des secrets se fait davantage dans la cadre du contrôle de la communication officielle et la maîtrise du territoire des opérations que par une action directe auprès des médias. La communication compense donc largement la censure qui – apparemment – a quitté l'air du temps.

Guerre de concurrence

La concurrence des médias de masse, fondée sur le fait qu'aucun d'eux « ne peut ne pas avoir ce que les autres auront », favorise une conception de l'information « économiquement correcte », que chacun peut observer en écoutant les titres des journaux télévisés de 20 h et en zappant d'une chaîne à l'autre pour en voir le traitement. On retrouve ainsi une forme de « *censure par consentement mutuel* » décrite en son temps par Pierre Legendre et dont le cadre de la « *critique supportable* » est défini par les acteurs intéressés par les aspects profitables de l'activité médiatique (57). En effet, tout en affirmant leur quête d'un réel pouvoir au sein de leurs entreprises, les journalistes sont tenus par les logiques commerciales de celles-ci quand ils ne sont pas induits par d'autres professionnels formés à tous les aspects du marketing et de la communication, en vue de la construction d'une audience plus ou moins conforme aux attentes des principaux annonceurs (58). D'où un « contenu convenu » ne risquant pas de venir heurter les publics visés. Dans ce sens, le « journalisme d'intérêt général », tel qu'envisagé en démocratie, est confronté au « journalisme de l'offre » qui, lui, consiste à produire et reproduire une forme de pensée que l'on peut qualifier de « canonique » puisque, dans les faits, elle censure d'autres façons de voir qui ne trouvent leur expression que dans des cadres restreints.

L'uniformisation de l'information comme résultat de la compétition médiatique s'inscrit dans ce contexte. Dans le paysage médiatique contemporain, la « guerre de l'information » ou « des médias » précède « l'information de guerre ». Elle résulte des modalités de la concurrence des médias, des chaînes de télévision en particulier, surtout, lors de la couverture d'une crise. Comme « mauvaises nouvelles » à exploiter, il n'en est pas de plus importantes ou de plus sensibles que la guerre après les catastrophes naturelles particulièrement meurtrières (cf. la tempête du 26 décembre 1999 en France). En effet, lors d'une situation de belligérance, les opinions publiques ont du mal à comprendre que le contexte de production, de collecte et de diffusion de l'information (59) ne se présente plus comme en « temps de paix ». C'est dire – indépendamment des cas de *black out*, de « huis clos » ou de soudaine proximité d'une source (organisés ou de fait) caractérisant quasiment toute zone de confrontation – que les rapports entre responsables de défense et journalistes n'y sont jamais faciles, car relevant de logiques contradictoires : l'une se fonde sur les valeurs d'un système social « ouvert »,

(57) Pierre LEGENDRE, *L'Amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique*, Seuil, Paris, 1974, pp. 212 ss. Cette censure se présente comme consensuelle.

(58) Cf. à ce sujet l'article de Rodney BENSON, « La logique du profit dans les médias américains », *Actes de la recherche en sciences sociales : Le journalisme et l'économie*, n° 131-132 pp. 107-115.

(59) A savoir des « mots » ou « signes » auxquels les acteurs sociaux donnent un sens en fonction de représentations socioculturelles préalables, cela pour préciser que l'information se construit à partir du langage et de ses usages et que, pour cette raison, elle participe à une mise en forme, à commencer par celle d'un « récit ». Moins utilisé que par le passé, le mot « nouvelle » désigne cette construction narrative qu'est l'information. Quoi qu'il en soit, une information au sens journalistique est censée correspondre à un fait.

où l'information des citoyens est un droit (60); l'autre sur celles d'un système social « fermé », parce que centré sur la préparation à l'action, elle-même motivée par l'obligation de résultat. Dans cette opposition, on omet fort souvent la réalité de la crise dans ses dimensions multiples et ce qu'elle implique comme réactions de la part de tous ceux en capacité d'agir pour la contenir ou la résorber. Dans les démocraties occidentales, les populations ont oublié qu'une confrontation militaire modifie les règles sociales comme les processus d'information et de communication. *A fortiori* quand elles sont établies dans le territoire de la crise défini par les dirigeants et les stratèges qui les entourent.

Dans un tel contexte, il n'est pas exclu, malgré la communication au plus haut niveau fondée sur la présentation de documents qualifiés de « preuves » par les services de renseignement en posture de guerre potentielle, que les médias soient manipulés face à une inflation de communicateurs politiques, institutionnels et professionnels agissant dans le même sens. Surtout quand les rédactions ont une propension à reprendre les documents fournis par de telles sources! Par l'abondance de données non vérifiables par les journalistes et sa rhétorique de simplification autant que de conviction, la communication peut glisser vers la propagande. On l'a vu en 1990, quand la presse du monde entier a été alimentée d'informations sur l'Iraq possédant la quatrième armée du monde! Les spécialistes se demandent encore comment une telle affirmation a été possible (61). On l'a observé avec la reprise, dans la plupart des médias, au cours de l'automne 2002, des plans et *scenarii* des attaques américaines livrés par le Pentagone, ou de l'autorisation d'accès des journalistes aux unités de la ligne de front lors de la guerre en Iraq (62), voire de la date de l'intervention américaine! S'agit-il d'information, de propagande ou d'action psychologique?

La « crise », comme élément clef de l'activité médiatique, peut en être attisée, selon des choix éditoriaux manifestes ou plus ou moins conscients dans un contexte culturel en évolution. D'expérience, elle fait ré-émerger des modes de communication douteux comme la rumeur, le faux, l'intoxication idéologique, mettant à mal l'activité des professionnels de l'information – dès lors tentés de saisir l'insaisissable! –, ainsi que celle des responsables de la communication publique, notamment les gouvernants. A supposer aussi que chacun d'eux, dans ses responsabilités, ne s'écarte pas de la dimension vertueuse de celles-ci! Dans les conflits récents (Bosnie, Rwanda, Kosovo,

(60) En référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, à la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU du 10 décembre 1948, à la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

(61) Alors qu'elle était la septième, derrière les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Chine, l'Inde, la Corée du Nord et le Vietnam, Londres, IISS, *The Military Balance*, 1990-1991.

(62) Thom SHANKER, « Pentagon says it will give journalists access to front line war units », *New York Times*, 28 décembre 2002.

Côte d'Ivoire), la « haine » peut être un moteur pour des stratégies de communication et se présenter sous des apparences de bon ton (63).

Quel modèle de Cité universelle?

Bien que n'étant pas dans l'air du temps, il est utile de rappeler que la « situation de guerre » ne saurait être normalisée ou régulée, notamment sur le plan du droit. Elle est toujours une rupture avec tout ordre préalable voulu ou envisagé, parce qu'elle relève de l'action des belligérants et de ceux qui les soutiennent! Avant le 11 septembre 2001 et avec le traitement médiatique des conflits nés dans l'ex-Yougoslavie, le monde civilisé a cru pouvoir imposer les « lois de la guerre ». La crise qui a émergé en 2001 rappelle que, depuis la nuit des temps, « la guerre impose ses lois ». En refusant de reconnaître l'organisation juridique internationale créée par l'ONU dans ce cadre, tout comme ils l'ont fait, autre exemple, pour le traité interdisant les mines antipersonnel, les Etats-Unis se préservent une liberté d'action manifestement centrée sur cette conception de la guerre et de leur défense propre. A sa manière, organisé à un degré élevé de compétences et de moyens, le « terrorisme international » conduit à rappeler cette réalité. Comme dans le passé, les « seigneurs » ou « fous de guerre », qu'on les qualifie ou non de « terroristes », n'ont que faire du droit. Dans ce cadre, les défenseurs les plus vertueux du droit ne sauraient s'y tenir sans prendre le risque de la défaite. De même, les acteurs de la « médiatisation des crises », apparemment sans limite dans leur logique de captation d'audiences, ne sauraient non plus y demeurer sans créer davantage de confusion. Les situations conflictuelles méritent une information répondant à tous les critères professionnels non moins vertueux que ceux du droit, ne serait-ce que dans l'authenticité des faits et leur mise en perspective dans un environnement où l'on construit l'Europe et où l'on cherche à donner une dimension de Cité à notre planète.

La « société sécuritaire », motivée par la défense et la sécurité de tous, qui se présente, depuis le 11 septembre, comme la nécessaire nouvelle donne de l'organisation du bien-être et de l'intérêt général des pays développés, apparaît comme une version du *Léviathan* de Hobbes ou de *1984* d'Orwell. Mais elle est aussi porteuse d'illusions, faute, notamment, d'appréhender les causes structurelles de la violence pour l'examen desquelles Durkheim serait à relire. L'amplification que les médias accordent à ce modèle d'organisation de la Cité va à l'encontre de celui d'Aristote. La question est de savoir s'il

(63) Les conséquences comportementales liées à la haine ne mettent pas les médias à l'abri comme cela est rappelé dans l'ouvrage dirigé par Renaud de LA BROSSE, *Les Médias de la haine*, La Découverte-Reporters sans frontières, Paris, 1995 (préface de Louis Joinet, rapporteur spécial des Nations Unies contre l'impunité).

est non seulement durable mais réaliste et acceptable dans tous ses présupposés liant les citoyens les uns aux autres. Autrement dit, la Cité de la défiance est-elle substituable à la Cité de la confiance ? Vaste débat qui n'est pas de conjoncture.